

Agression au parloir

Le 01/01/2021

Aujourd'hui, au parloir notre collègue s'est fait insulté puis bousculé lors de la première série parloir par un récalcitrant hostile à l'autorité.

Ainsi, ce détenu à l'issue de son parloir famille refuse de se soumettre à la biométrie, sans mettre de gel hydroalcoolique.

Face à cela l'agent insiste et somme le détenu de se rendre à la biométrie et lui indique de mettre du gel en respectant les consignes sanitaires.

C'est à ce moment que le fauteur de trouble se met à traiter notre collègue, je cite « **Trou du cul** » et s'avance vers lui et le poussant vigoureusement.

Heureusement l'intervention rapide des collègues ont permis de mettre un terme à l'incident qui aurait pu très certainement aller plus loin.

L'énergumène fut très agité jusqu'à son placement au quartier disciplinaire.

La CGT félicite les agents pour leur rapidité lors de l'intervention

La CGT exige que le détenu soit sévèrement sanctionné pour son comportement intolérable vis à vis de notre collègue et quant aux non respect des règles sanitaires en vigueur.

La CGT appelle l'ensemble des agents à la vigilance dans le contexte particulier que nous traversons.

Le Bureau local